

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Direction interrégionale de la  
PJJ Sud

## **Arrêté du 23 juin 2023 relatif à la composition de la liste des représentants du personnel à la formation plénière des conseils médicaux des départements de l'Occitanie (départements Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Tarn, Tarn et Garonne)**

**NOR : JUSF2317588A**

La directrice interrégionale de la protection judiciaire de la Jeunesse Sud

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2022-353 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des résultats du vote des représentants du personnels élus au comité social d'administration interrégional Sud pour la composition la liste des représentants du personnel à la formation plénière des conseils médicaux départementaux de l'Occitanie (départements Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Tarn, Tarn et Garonne).

**ARRETE :**

### **Article 1er**

Sont élues représentants du personnel à la formation plénière des conseils médicaux des départements de l'Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Tarn, Tarn et Garonne les personnes suivantes :

Rang	Nom Prénom
1	ALAYRANGUES Pierre
2	LADA Fabienne
3	KENNOUDA Leïla
4	BOUKABOUS Ahmed
5	TUGAS Anne
6	BOUCAYS Marie-Julie
7	SCHMUTZ Christophe
8	LOUGE Delphine
9	GENIN Farida
10	PETOT Elody
11	FORTUNATO Vito
12	CHOLLET Marie-Claude
13	CHAUVIN Yoann
14	BERRAUD Priscilla
15	SAUSSOL VANG Laëtitia

### Article 2

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

### Article 3

La directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Labège le 23 juin 2023



**Mme Sylvie VELLA**  
Directrice Interrégionale Sud de la PJJ